

## COMITE DES FINANCES LOCALES

Séance du mardi 13 mai 2025

### Délibération n° 2025-7

Décret relatif à la généralisation de la mise en œuvre du compte financier unique

Le comité des finances locales,

*à l'unanimité des membres présent*

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment son article L. 1211-3 ;

Après avoir entendu Madame Julie GADENNE, adjointe au chef du bureau des budgets locaux et de l'analyse financière à la direction générale des collectivités locales ;

Donne un avis *favorable* au projet de décret qui lui est soumis.

Le Président,

  
André LAIGNEL